Procès-verbal de la séance du Conseil d’établissement de l’école La Farandole, tenue le **26 octobre 2021** à 19 h, en visioconférence sur l’application Teams.

Présents : Mesdames ;

Geneviève Miller

Geneviève Ouellet

Kim Laramée

Audrey D’Amato

Isabelle Morin

Stéphanie Cusson

Messieurs ;

Dany Blain

Jean-François Giroux

Louis-Philippe Desjardins

Nicolas Jobin

François St-Hilaire

**ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6) dont la moitié des parents (3))
2. Nomination de la secrétaire
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d’établissement du 28 septembre 2021
5. Suivi du procès-verbal
6. Parole au public
7. Parole à l’OPP
8. Parole au représentant du Comité de parents

APPROBATION

1. Autres points

ADOPTION

1. Calendrier des rencontres
2. Autres points

INFORMATION

1. Formation obligatoire pour les membres du conseil d’établissement
2. Déclaration des conflits d’intérêt des membres du CÉ
3. Projet éducatif et plan d’action
4. Correspondance
5. Autres points
6. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : à venir
7. **Constatation du quorum et ouverture de la séance.**

M. Jean-François Giroux constate le quorum et procède à l’ouverture de la séance à 19h01.

CE-21-22-09 Proposition adoptée à l’unanimité

1. **Nomination de la secrétaire**

Mme Geneviève Miller est nommée secrétaire pour la séance.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

M. Jean-François Giroux fait la lecture de l’ordre du jour. Mme Kim Laramée propose d’adopter l’ordre du jour, Mme Geneviève Ouellet seconde.

CE-21-22-10 Proposition adoptée à l’unanimité

1. **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d’établissement du 28 septembre 2021**

Certaines corrections de coquilles seront demandées à Mme Brigitte Aubé.

Mme Kim Laramée propose d’adopter le procès-verbal, Mme Isabelle Morin seconde.

CE-21-22-11 Proposition adoptée à l’unanimité

1. **Suivi du procès-verbal**

M. Jobin souhaite ajouter au calendrier des rencontres les sujets qui y seront abordés, afin que les membres du CÉ puissent visionner les capsules et lire les fiches de la formation obligatoire dans l’ordre qui leur sera le plus utile.

1. **Parole au public**

Aucun public

1. **Parole au représentant du comité de parents**

Mme Geneviève Miller n’a pu se présenter à la rencontre du 7 octobre et vu le court délai, M. Louis-Philippe Desjardins, n’a pu se présenter non plus.

Aucune information pertinente au CÉ n’a été relevée dans le compte rendu que Mme Miller a lu. La prochaine rencontre aura lieu le 28 octobre 2021.

1. **Parole à l’OPP.**

Mme Sara-Christine Rousseau, présidente de l’OPP, a fait parvenir le suivi par courriel :

- L’OPP a rencontré les deux directeurs le 21 octobre dernier.

- Plusieurs projets ont été proposés et discutés avec la direction.

- La prochaine étape de l’OPP consiste à identifier les projets qu’il désire effectuer cette année.

- Un suivi sera fait auprès de M. Jobin afin de proposer un calendrier des actions 2021-2022.

- Lorsque le tout sera identifié, l’OPP présentera le plan de match au CÉ.

- La prochaine rencontre OPP devrait se tenir le lundi 8 novembre 2021 à l’école (à confirmer).

Une question est posée à M. Jobin à savoir si le sujet des levées de fonds a été abordée. Les suggestions de la vente de cartes de Noël et d’un possible lav-o-ton ont été discutés.

M. Jean-François Giroux fera suivre le calendrier des rencontres du CÉ à Mme Sarah-Christine Rousseau.

APPROBATION

1. **Autres points**

ADOPTION

1. **Calendrier des rencontres**

Le calendrier des rencontres est proposé aux membres du CÉ. Le calendrier est bâti afin d’éviter les conflits d’horaire et ainsi avoir le plus grand nombre de membres présents.

Propositions :

26 octobre 2021 - virtuelle

23 novembre 2021 - présentielle

25 janvier 2021 - virtuelle

8 mars 2021 - virtuelle

19 avril 2021 - présentielle

16 mai 2021 \* exceptionnellement un lundi - présentielle

14 juin 2021 – présentielle

Mme Kim Laramée propose d’adopter le calendrier des rencontres et M. Louis-Philippe Desjardins seconde.

CE-21-22-12 Proposition adoptée à l’unanimité

1. **Autres points**

Aucun point.

INFORMATION

1. **Formation obligatoire pour les membres du conseil d’établissement.**

Un Webinaire de la présentation de la formation obligatoire sera offert en novembre pour les nouveaux membres du CÉ, mais ouvert à tous.

M. Giroux rappelle que la formation est obligatoire, il fera parvenir aux membres du CÉ le courriel de la direction générale du centre de service scolaire.

1. **Déclaration des conflits d’intérêt des membres du CÉ.**

Un formulaire de déclaration de conflits d’intérêts a été envoyé par courriel afin que les membres du CÉ le complètent et le remettent à M. Jobin.

1. **Projet éducatif et plan d’action**

M. Jobin fera parvenir aux membres le projet éducatif et le plan d’action pour cette année. Les membres du CÉ devront en faire la lecture afin de pouvoir l’évaluer lors de la prochaine séance.

1. **Correspondance**

Aucune correspondance

1. **Autres points**

**16.1 Assemblée générale extraordinaire**

Dans le but de nommer un membre parent suppléant, nous devons demander une AGE qui aura lieu le 23 novembre 2021 à 18h45.

1. **Clôture de la réunion.**

M. Jean-François Giroux propose la levée de l’assemblée à 20h07

Jean-François Giroux Nicolas Jobin

Président Directeur

CÉ  : Conseil d’établissement

CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes

CSP : Commission scolaire des patriotes

CSSP : Centre de service scolaire des patriotes